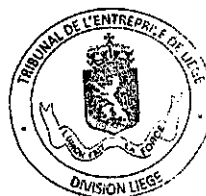




Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



10 JUL. 2024

Greffe

N° d'entreprise : 0237 086 311

Nom : CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE LA CITADELLE

(en entier) : CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE LA CITADELLE

(en abrégé) : LA CITADELLE

Forme légale : Société coopérative

Adresse complète du siège : Boulevard du XIIème de Ligne, 1 à 4000 LIEGE

Objet de l'acte : Nomination et démission d'administrateurs

Le Conseil d'administration du Centre hospitalier régional de la Citadelle du 29 mars 2024 a décidé de :

☐acter formellement la démission de Monsieur Marcel PETRY en sa qualité de membre du Conseil d'administration représentant Ethias à dater du 20 janvier 2024 ;

☐coopter Monsieur Benoît-Laurent YERNA, à dater de ce jour, en sa qualité de membre du Conseil d'administration représentant Ethias jusqu'à la prochaine Assemblée générale.

☐acter formellement la démission de Madame Nicole MARECHAL en sa qualité de membre du Conseil d'administration représentant le CHU de Liège à dater du 27 mars 2024 ;

☐coopter Madame Sarah GOFFIN, à dater de ce jour, en sa qualité de membre du Conseil d'administration représentant le CHU de Liège jusqu'à la prochaine Assemblée générale.

L'Assemblée générale extraordinaire du Centre hospitalier régional de la Citadelle du 30 avril 2024 a décidé de désigner depuis le 29 mars 2024 jusqu'à la fin de la présente législature :

•Monsieur Benoît Laurent YERNA en qualité d'administrateur représentant Ethias

•Madame Sarah GOFFIN en qualité d'administrateur représentant le CHU de Liège

La liste actualisée des Administrateurs du Centre hospitalier régional de la Citadelle se présente comme suit :

☐BOUGNOUCH Mohammed, représentant la Ville de Liège

☐BOXHO Philippe, représentant le CHU de Liège

☐DE PAOLI Marc, représentant le CHU de Liège

☐DE SIMONE Stéphanie, représentant le CHBA

☐FERNANDEZ Miguel, représentant la Province de Liège

☐FIRQUET Katty, représentant la Province de Liège

☐HUPKENS Jean-Pierre, représentant la Ville de Liège

☐KNAPEN Philippe, représentant la Commune de Bassenge

☐LEONARD Merlin, représentant la Ville de Herstal

☐GOFFIN Sarah, représentant le CHU de Liège

☐NAISSE Grégory, représentant la Ville de Seraing

☐PICKMAN Sandra, représentant la commune d'Ans

☐RODEYNS Pascal représentant la Ville de Liège

☐ROLAND-VAN DEN BERG Carine, représentant la Commune de Chaudfontaine

☐SAAL Caroline, représentant la Ville de Liège

☐SERVAES Christine, représentant la Commune de Juprelle

☐SOMBREFFE Marc, représentant ISoSL

☐THOMSIN Isabelle, représentant la Ville de Herstal

☐WEGIMONT Corinne, représentant la Ville de Liège

☐YERNA Benoît Laurent, représentant Ethias

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/07/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).